



APPEL A CANDIDATURES

RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT TECHNIQUE SPECIALISTE EN FISCALITE LOCALE ET INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITES DU PROJET DE TRANSFORMATION ECONOMIQUE POUR LA CROISSANCE INCLUSIVE (PIC3)

Crédit IDA 69290

AMI N° C-384-PIC3/2025

Date de lancement : 20 janvier 2025

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance en objet.
2. Le L'objectif général de la mission est de renforcer les compétences des communes et les rendre plus efficace dans la gestion de la commune en leurs proposant les outils et moyens nécessaires pour améliorer leurs revenus et de mieux gérer leurs territoires. Plus spécifiquement, les objectifs de la mission sont de (i) mettre en place au niveau des communes les outils et moyens adéquats afin d'améliorer les revenus et les services communaux, (ii) piloter les actions relatives à la planification territoriale des communes choisies, (iii) faciliter la mise en œuvre et la pérennisation des activités en lien avec le volet sectoriel soutenu par le PIC3
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg.
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 5ème édition (Septembre 2023) et ses mises à jour. Les trois (03) candidats jugés pertinents, après évaluation des dossiers, seront invités pour un entretien.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le consultant recherché doit répondre aux qualifications suivantes :
 - Être titulaire d'au moins un diplôme de Bac+4 en Géographie, économie, Gestion, Droit ou autres domaines pertinents ;
 - Avoir au moins 10 ans d'expériences en finance et fiscalité locale ;
 - Avoir au moins 5 ans d'expérience dans des projets de développement, en particulier en matière de gouvernance et/ou de développement institutionnel ;
 - Disposer d'expériences en matière de décentralisation et de déconcentration
 - Avoir une capacité d'écoute, d'analyse et de rédaction ;
 - Avoir le sens de la communication et de relations humaines ;
 - Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit ;
 - Maîtriser les outils informatiques ;
7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de

diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **04 février 2025** à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg.

8. L'objet du mail d'envoi doit porter **obligatoirement** la mention suivante « AMI N°C-384-PIC3-2025 – Assistant technique spécialiste en fiscalité locale ».

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 20 janvier 2025
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance